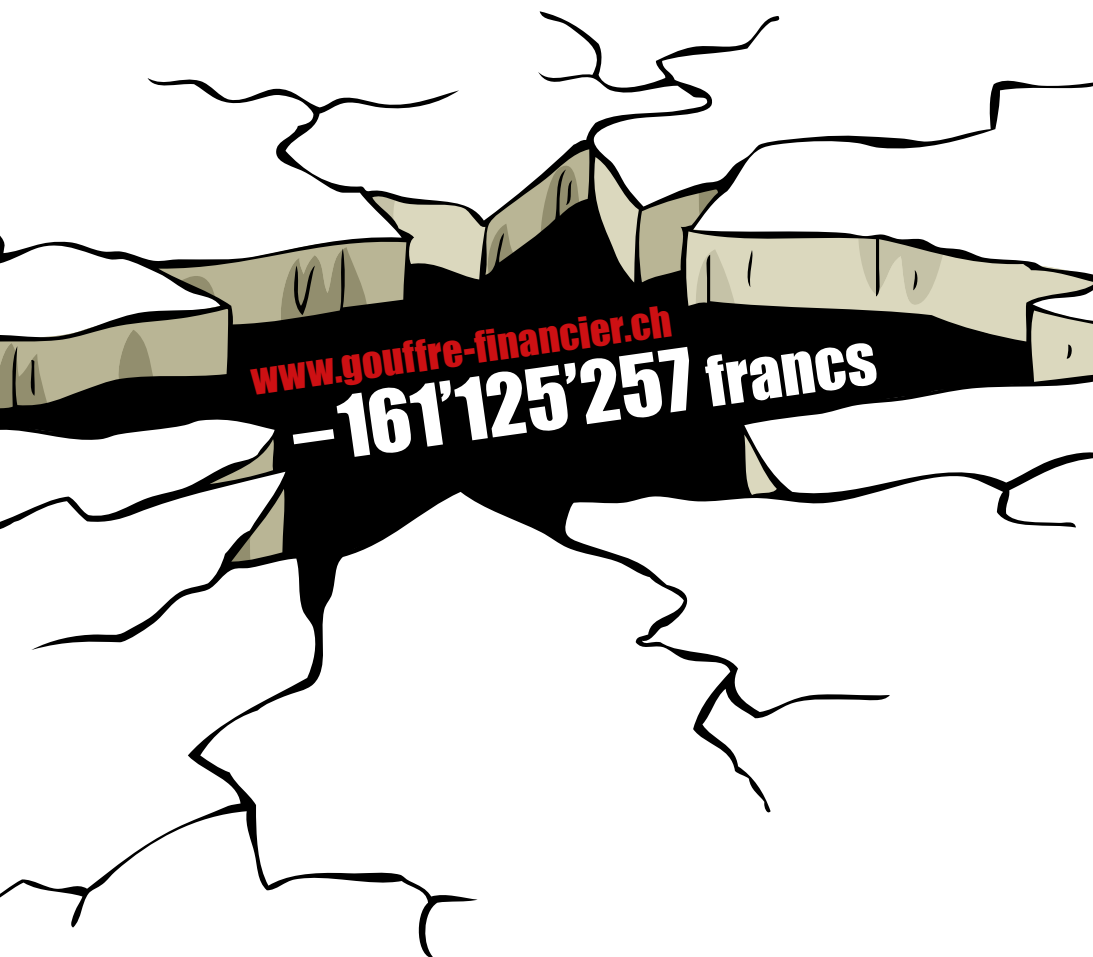


**La révision de la loi sur les impôts  
conduit à des pertes de recettes fiscales  
pour 99% des communes bernoises.**



**Quelles sont les implications  
pour votre commune? Consultez  
[www.gouffre-financier.ch](http://www.gouffre-financier.ch)**



« La perte d'environ 2.5 millions de recettes fiscales met en cause l'offre socio-culturelle des églises bernoises! Pour la prospérité de l'économie, mais non au détriment des prestations des églises! »

**Pascal Bord, Administrateur de la paroisse catholique romaine de Bienne et environs, conseiller de ville (PRR)**



« Moins de recettes fiscales signifient une dégradation de la formation! Nous avons besoin d'investissements dans les écoles et de conditions de travail attractives. Les écoliers, les écolières, le corps enseignant, les familles et, en définitive, toute la société en profitent. »

**Regula A. Bircher, Directrice de l'association professionnelle Formation Berne**



« En tant que site touristique, nous offrons aux commerces un environnement attractif. C'est pourquoi nous sommes tributaires d'une fiscalité des entreprises correcte. Une réduction n'est pas supportable. »

**Urs Graf, Président de la Commune d'Interlaken**



« Communes, écoles, hôpitaux, paroisses, institutions sociales contribuent largement au bien commun. Chacune et chacun doit pouvoir vivre décemment dans le Canton de Berne. C'est pourquoi les grandes entreprises doivent aussi fournir une contribution équitable. »

**Andreas Nufer, Pasteur de l'Église du Saint-Esprit Berne**

**NON** Votation cantonale sur la «**Modification de la loi sur les impôts**» du 25 novembre 2018  
**Pas de cadeaux fiscaux pour  
les grandes entreprises**

# Gouffre financier dû à l'arnaque de l'imposition?



**NON** Votation cantonale sur la «**Modification de la loi sur les impôts**» du 25 novembre 2018  
**Pas de cadeaux fiscaux pour  
les grandes entreprises**

# Dégradation des prestations dans les domaines de la formation et de la santé publique à cause de l'arnaque de l'imposition?

La révision de la loi sur les impôts implique, pour le canton de Berne, que les entreprises réalisant les plus grands profits paieront beaucoup moins d'impôts sur leur bénéfice. Il manquera chaque année 161 millions de francs dans les caisses du canton, des communes et des paroisses. 99 pourcents des communes seront touchées par la diminution des recettes fiscales. Il en résultera des augmentations d'impôts pour les personnes physiques, moins de moyens pour les soins à domicile, les personnes handicapées et la santé publique, ainsi que des économies dans la formation. La concurrence fiscale ruineuse entre les cantons conduit à une spirale infernale. Ceci nuit non seulement à la population, mais aussi aux petites et moyennes entreprises du canton de Berne.

## Augmentation des impôts pour les personnes physiques à cause de l'arnaque de l'imposition?



### Non aux augmentations d'impôts pour les personnes physiques

Aujourd'hui, 90 pourcents des recettes fiscales du canton proviennent des impôts des personnes physiques. Si les grandes entreprises paient moins d'impôts, d'importantes recettes feront défaut dans les caisses communales et cantonales. Les petits, une fois de plus, passeront à la caisse – des augmentations d'impôts pour les personnes physiques et pour les petites et moyennes entreprises menacent.



### Non aux cadeaux démesurés accordés aux grandes entreprises

Les diminutions d'impôts accordées aux entreprises à grand bénéfice ne profitent qu'à une minorité d'entreprises. 85 pourcents des entreprises assujetties dans le canton de Berne, n'en profiteront pas: les PME. La menace de délocalisation d'entreprises très profitables, impliquant des pertes d'emplois, n'est que pur alarmisme. Les industries et entreprises de services importantes sont profondément enracinées dans le canton de Berne.



### Non au démontage du service public

Une baisse des recettes fiscales conduit à un démantèlement du service public. Fin 2017, le canton a imposé de sévères baisses de prestations au niveau des soins à domicile, de la formation, impactant les services sociaux, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Des prestations, dont la population, des villes et des campagnes, a un urgent besoin. D'autres diminutions seront inéluctables. Elles toucheront encore plus durement les plus âgées et les enfants dépendant de soins.



### NON au dumping fiscal

Les entreprises sont tributaires d'infrastructures efficaces, d'un bon système de formation et de professionnel-le-s qualifié-e-s. La concurrence fiscale ruineuse entre les cantons conduit à une spirale infernale et nuit tant à la population qu'aux PME. Le canton de Lucerne a montré où conduit une telle politique. Il a dû introduire des vacances forcées, n'étant plus en mesure de rémunérer son corps enseignant.



### Non aux charges supplémentaires pour les communes

Pour les communes, cette révision est indigeste. 99 pourcents d'entre elles seront concernées par la diminution des recettes fiscales. De nombreuses petites communes seront touchées, elles doivent aujourd'hui déjà compter chaque franc. Certaines pourraient perdre plus de 20 pourcents de leurs recettes. Ittigen: 2,8 millions de francs manquant dans la caisse communale, Interlaken: 1,3 millions et Bienne: 6,2 millions. Il en résultera des écoles non rénovées, des terrains de sports, piscines, bibliothèques et autres établissements publics fermés.



### NON à une politique fiscale irresponsable

Moins d'impôt est synonyme de baisse du financement du service public. La contribution des entreprises est déjà faible et elle est sans rapport avec les prestations que le service public met à disposition: infrastructure, sécurité, formation (professionnelle), trafic et aménagement – des facteurs importants pour le choix du site. Les entreprises doivent contribuer au financement des tâches du service public. C'est ainsi seulement que le canton de Berne restera attractif pour de nouvelles entreprises.